



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

Située en zone agricole, sur la Rive-Sud de Montréal (Montérégie), la municipalité de Saint-Michel se distingue par ses terres maraîchères et son village chaleureux. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes et dynamiques.

## AIDE JOURNALIER – TRAVAUX PUBLICS EMPLOI ÉTUDIANT

**Type d'emploi :** Aide Journalier / 40 heures par semaine (de mai jusqu'à la fin août)

**Service :** Travaux publics

**Période de travail :**

Horaire variable 40 heures par semaine. (Travail en alternance les samedis et dimanches)

**Sommaire de la fonction et responsabilités :**

Sous la supervision du contremaître, l'aide-journalier effectue diverses tâches manuelles simples et usuelles d'entretien; du réseau routier, des équipements, des bâtiments, des parcs et espaces verts et de toutes autres infrastructures municipales. Il conduit et opère des camions de service.

**Exigences :**

- Être aux études minimalement au niveau secondaire (joindre une preuve de scolarité à la demande d'emploi);
- Combinaison d'études et d'expérience pourra être considérée;
- Disponibilités requises du mois de mai à la fin août.

**Qualités et aptitudes nécessaires :**

- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- Avoir de l'initiative;
- Avoir une excellente condition physique;
- Posséder de bonnes capacités pour travailler en équipe.

**Salaire et conditions de travail :**

- Selon la convention collective en vigueur – taux horaire en 2021 : 16,25 \$.

Toute personne intéressée qui répond aux compétences recherchées, peut faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou par la poste, au plus tard le **4 mars 2021**.

Adresse courriel : [rh@mst-michel.ca](mailto:rh@mst-michel.ca)

Adresse postale : 1700, rue Principale, Saint-Michel (Qc) J0L 2J0

\* Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

\* Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.